Bordereau attestant l'exactitude des informations - COUTANCES - 5002 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/09/2026 - 5887 - 2020 B 00523 - 882 404 023 - ABALABA FILMS

S.A.S. ABALABA FILMS

32 RUE DE LA PLANCHE

50320 LA LUCERNE D'OUTREMER

PRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE

2020 B 523 | 5887

POUR VALOIR PROCÈS-VERBAL DE DÉPÔT SOUS LE N° 826
LE 17/09/26
LE GREFFIER DU TRIBUNAL

COMPTES ANNUELS
31/12/2025

tgs FRANCE

EXPERTISE COMPTABLE

Certifié Conforme

ABALABA FILMS
32 Rue de la Planche
50320 LA LUCERNE D'OUTREMER
SAS au capital de 45 000€
SIRET : 882 404 023 00021
APE 5911C RCS COUTANCES

261 rue Ampère
50380 SAINT-PAIR-SUR-MER
0233506990
granville@tgs-france.fr

www.tgs-france.fr

Sommaire

PRESENTATION	*1*
Présentation de l'entreprise	*2*
Chiffres clés de l'entreprise	*3*
COMPTES ANNUELS	*4*
Attestation de présentation des comptes	*5*
Bilan Actif	*6*
Bilan Passif	*7*
Compte de Résultat 1/2	*8*
Compte de Résultat 2/2	*9*
DETAIL DES COMPTES ANNUELS	*10*
Détail de l'Actif	*11*
Détail du Passif	*12*
DOCUMENTS DE GESTION	*13*
Soldes Intermédiaires de Gestion	*14*
Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)	*15*
DOCUMENTS FISCAUX	*17*
Dispense annexe	*18*
DECLARATION DE RESULTAT	*19*
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	*20*
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	*21*
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	*22*
LIASSE FISCALE	*23*
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	*24*
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	*25*
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	*26*
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	*27*

Sommaire

BIC-RN 2054 - Immobilisations 28

BIC-RN 2055 - Amortissements 29

BIC-RN 2056 - Provisions 30

BIC-RN 2057 - Créances et Dettes 31

BIC-RN 2058A - Résultat fiscal 32

BIC-RN 2058B - Suivi des déficits 33

BIC-RN 2058C - Renseignements divers 34

BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values 35

BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée 36

BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1 37

PRESENTATION

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025 Brut	Amort. et Dépréc.	Net	31/12/2024 Net
Capital souscrit non appelé	(I)				
Frais d'établissement	(II)				
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		40 250,00		40 250,00	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Imm. inc. en cours, avances et acomptes		10 093,61		10 093,61	3 833,37
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech.,mat. et outillage indus.		2 347,53	1 047,55	1 299,98	1 807,84
Autres immobilisations corporelles		1 906,56	1 141,12	765,44	
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières (1)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total de l'actif immobilisé (III)		**54 597,70**	**2 188,67**	**52 409,03**	**5 641,21**
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances (2)					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances		1 484,84		1 484,84	1 502,61
Charges constatées d'avance					5,94
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments financ. à terme et jetons détenus					
Disponibilités					143,30
Total de l'actif circulant (IV)		**1 484,84**		**1 484,84**	**1 651,85**
Frais d'émission des emprunts	(V)				
Primes de remboursement des emprunts	(VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif	(VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		**56 082,54**	**2 188,67**	**53 893,87**	**7 293,06**
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(2) dont créances à moins d'un an				1 484,84	1 508,55

ACTIF IMMOBILISE

ACTIF CIRCULANT

COMPTES DE REGULARISATION

Bilan Passif

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 45 000,00)		45 000,00	8 000,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves :			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		(0,56)	(9 298,99)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		**(2 565,38)**	**(4 301,57)**
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
		Total des capitaux propres (I)	**42 434,06**	**(5 600,56)**
Autres fonds propres	Fonds non remboursables			
	Avances conditionnées			
	Droits du concédant			
		Total des autres fonds propres (II		
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
		Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		111,72	
	Emprunts et dettes financières divers (2)		8 624,67	10 637,67
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 097,07	1 995,62
	Dettes fiscales et sociales		626,35	260,33
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Produits constatés d'avance			
		Total des dettes(1) (IV)	**11 459,81**	**12 893,62**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
		TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	**53 893,87**	**7 293,06**
(1)	**Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)**		11 459,81	12 893,62
(2)	**Dont emprunts participatifs**			

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautair	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée			6 260,24	
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (I)			**6 260,24**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			8 133,77	3 913,06
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			569,92	352,94
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			117,41	34,88
	Total des charges d'exploitation (II)			**8 821,10**	**4 300,88**
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**(2 560,86)**	**(4 300,88)**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**(2 560,86)**	**(4 300,88)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (V)		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	4,52	0,69
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (VI)	**4,52**	**0,69**
	2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**(4,52)**	**(0,69)**
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	**(2 565,38)**	**(4 301,57)**
	Produits exceptionnels (VII)		
	Charges exceptionnelles (VIII)		
	4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
	Participation des salariés aux résultats (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)		
	Total des produits (I+III+V+VII)	**6 260,24**	
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**8 825,62**	**4 301,57**
	BENEFICE OU PERTE	**(2 565,38)**	**(4 301,57)**

(2) dont produits concernant les entités liées
(3) dont intérêts concernant les entités liées

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/01/2025 31/12/2025	12,00 mois	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires						
Marge commerciale						
Production immobilisée	**6 260,24**				**6 260,24**	
Production de films	6 260,24				6 260,24	
Production de l'exercice	**6 260,24**				**6 260,24**	
Achats de sous-traitance	**4 000,00**	63,90			**4 000,00**	
Travaux de montage	4 000,00	63,90			4 000,00	
Marge brute de production	**2 260,24**	36,10			**2 260,24**	
MARGES (Commerciale + Production)	**2 260,24**				**2 260,24**	
Achats non stockés matières et fournitures	**234,41**		**371,88**		**(137,47)**	-36,97
Achats non stockés mat.fourn.			97,31		(97,31)	-100,0
Achats petit matériel	128,76		214,16		(85,40)	-39,88
Fournitures administratives	105,65		60,41		45,24	74,89
Autres charges externes	**3 899,36**		**3 541,18**		**358,18**	10,11
Assurances			9,99		(9,99)	-100,0
Documentation générale	264,80		499,91		(235,11)	-47,03
Formation			250,00		(250,00)	-100,0
Honoraires	1 501,22		1 377,95		123,27	8,95
Frais actes et contencieux	278,63		46,47		232,16	499,59
Rémunération d'intermédiaires divers			16,67		(16,67)	-100,0
Inscriptions Festivals	550,00				550,00	
Publications videos	115,20				115,20	
Divers dons pourboires	121,00				121,00	
Voyages et déplacements	280,13		264,27		15,86	6,00
Missions	388,66		554,35		(165,69)	-29,89
Frais postaux	3,28				3,28	
Services bancaires et ass	396,44		315,57		80,87	25,63
Cotisations			206,00		(206,00)	-100,0
Valeur ajoutée produite	**(1 873,53)**		**(3 913,06)**		**2 039,53**	52,12
Excédent brut d'exploitation	**(1 873,53)**		**(3 913,06)**		**2 039,53**	52,12
Dotations aux amortissements et provisions	**569,92**		**352,94**		**216,98**	61,48
Dotations aux immobilisations corporelles	569,92		352,94		216,98	61,48
Autres charges	**117,41**		**34,88**		**82,53**	236,61
Redevances (auteurs	117,41		34,88		82,53	236,61
Résultat d'exploitation	**(2 560,86)**		**(4 300,88)**		**1 740,02**	40,46
Total des charges financières	**4,52**		**0,69**		**3,83**	555,07
Charges d'intérêts	4,52		0,69		3,83	555,07
Résultat courant avant impôts	**(2 565,38)**		**(4 301,57)**		**1 736,19**	40,36
Résultat exceptionnel						

Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/01/2025 31/12/2025	12,00 mois	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	Variations	%
Résultat de l'exercice	**(2 565,38)**		**(4 301,57)**		**1 736,19**	40,36

Dispense Annexe Comptable

L'annexe comptable n'a plus à être établie :

- Lorsque l'entité est une personne physique éligible au Régime Simplifié d'Imposition.

- Lorsque l'entité (sauf holding) ne dépasse pas au titre du dernier exercice clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan	450 000 €
- Chiffre d'affaires	900 000 €
- Nombre de salariés	10

(Décret 2023-1394 du 30/12/2023 pris en application de l'ordonnance 2023-1142 relative à la publication et à la certification d'informations en matière de durabilité et aux obligations environnementales, sociales et gouvernement d'entreprise des sociétés commerciales)

SAS ABALABA FILMS
Société par actions simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 32 Rue de la Planche
50320 LA LUCERNE D'OUTREMER

882404023 RCS COUTANCE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 25 JUIN 2026

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31 Décembre 2025, n'a été marqué par aucun évènement significatif.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Notre société maintient son chiffre d'affaires.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 Décembre 2025, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun évènement important n'est à signaler.

Activité en matière de recherche et de développement.

Notre société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 0 euros.

Le montant de la production immobilisée s'élève à 6 260.24 euros.

Le montant des achats et variation de stocks s'élève à 0 Euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 8 133.77 euros.

Le montant des subventions s'élève à 0 euros.

Le montant des impôts s'élève à 0 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euros.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 0 euros.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0 Salariés.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 569.92 euros.

Le montant des autres produits s'élève à 0 euros

Le montant des autres charges s'élève à 117.41 euros

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 8 821.10 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à – 2 560.86 Euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de – 4.52 Euros, il s'établit à - 2 565.38 euros.

Le résultat exceptionnel s'élève à 0 Euros

L'impôt société s'élève à 0 euros.

L'exercice clos le 31 Décembre 2025 se traduit par un déficit de 2 565.38 euros.

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaitre un déficit de 2 565.38 euros.

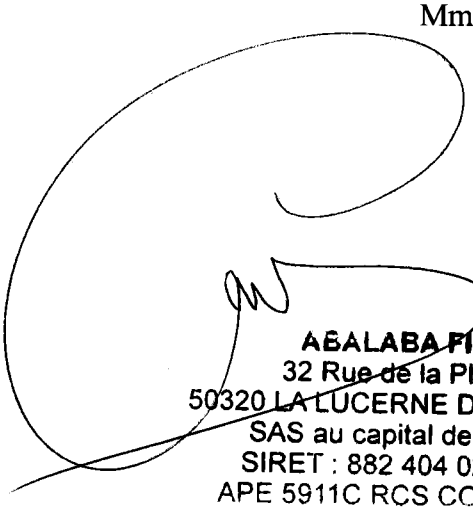
Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le déficit en compte (Report à nouveau débiteur) pour un montant de 2 565.38 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre de l'exercice.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L 223-19 et R 223-26 du Code de commerce, il est constaté qu'aucune convention n'a été visée.

LA PRESIDENTE
Mm Christèle FREMONT



ABALABA FILMS
32 Rue de la Planche
50320 LA LUCERNE D'OUTREMER
SAS au capital de 45 000€
SIRET : 882 404 023 00021
APE 5911C RCS COUTANCES

SAS ABALABA FILMS
Société par actions simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 32 Rue de la Planche
50320 LA LUCERNE D'OUTREMER

882404023 RCS COUTANCES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2026

L'an deux mil vingt six
Le vingt cinq juin
A 11 heures

L'associée unique de la SAS ABALABA FILMS , c'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par lettre simple adressée le 2 Mai 2026 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Madame Christèle FREMONT, en sa qualité de Présidente et seule associée de la Société.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés
- La feuille de présence et la liste des associés
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2025.
- Le rapport de gestion du Président
- Un exemplaire des statuts de la Société
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président.
- Approbation des charges non déductibles
- Affectation du résultat de l'exercice
- Questions diverses

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de la gérance et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente mets successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne quitus au Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition de la Présidente et décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 2 565.38 euros de la manière suivante : Le déficit de l'exercice est affectée en compte report à nouveau, qui s'élève après affectation à 2 565.94 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des 3 derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

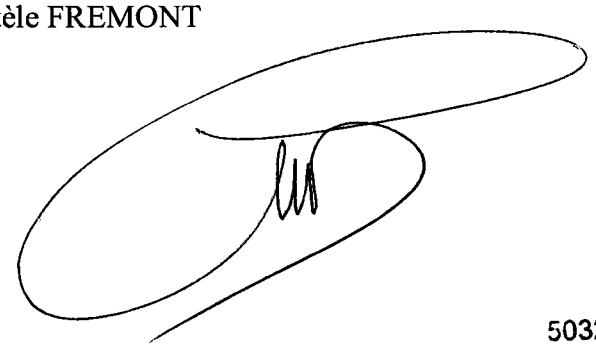
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes les formalités du droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés présents.

La Présidente
Mme Christèle FREMONT



ABALABA FILMS
32 Rue de la Planche
50320 LA LUCERNE D'OUTREMER
SAS au capital de 45 000€
SIRET : 882 404 023 00021
APE 5911C RCS COUTANCES

SAS ABALABA FILMS
Société par actions simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 32 Rue de la Planche
50320 LA LUCERNE D'OUTREMER

882404023 RCS COUTANCES

DECISION DES ASSOCIES
DU 25 Juin 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

PREMIERE DECISION

L'Assemblée Générale réunie le 25 Juin 2026, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 2 565.38 euros en report à nouveau débiteur, ce qui porte celui-ci à – 2565.94 euros

Conformément à la loi, les associés constatent qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme,
La Présidente
Mm FREMONT Christèle

Certifié Conforme

ABALABA FILMS
32 Rue de la Planche
50320 LA LUCERNE D'OUTREMER
SAS au capital de 45 000€
SIRET : 882 404 023 00021
APE 5911C RCS COUTANCES

